

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_028 | Ultimes papiers.CollectionBoite\\_028-2-chem | Pile - Ensemble. 1° médecins ; 2° Antiques \(notes diverses sur la sexualité dans l'Antiquité\). Dite `pile I` \[annotation de D. Defert\]](#) [Item\[L. Moulinier, Le pur et l'impur dans la pensée grecque - suite\]](#)

## **[L. Moulinier, Le pur et l'impur dans la pensée grecque - suite]**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb028\_f0217

SourceBoite\_028-2-chem | Pile - Ensemble. 1° médecins ; 2° Antiques (notes diverses sur la sexualité dans l'Antiquité). Dite `pile I` [annotation de D. Defert]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

L. Moulinier - L. M. et P. M. - O. P.  
 κηω σρεση

199

aut du sang froid  
 e n'est pas seule-  
 nt alors : c'est la  
 ncore transporter  
 e, ou sa personne  
 possible presque  
 enfin, et ce n'est  
 l'existence d'une  
 meurtrier et on le  
 e en action. Elle  
 nt à regarder la  
 i demande si le  
 le l'image maté-  
 ne ou la fatalité.  
 dirons que non.  
 sant une formule  
 distinguait tout  
 ssure, dès lors il  
 quer suivant que  
 ne les intentions  
 on voit ainsi que  
 i simple, comme  
 la fois en com-  
 clarté. Elle n'est  
 el ou tel person-  
 mais où est-elle  
 as à cette ques-  
 verses. Elle n'a  
 existence même  
 formes antago-  
 e solution à ces  
 out, nous l'avons  
 raient eu raison  
 s elle s'exprime  
 est un cas parti-  
 tre impur dont  
 être le criminel  
 uer une justice.  
 es et impérieu-

naissance nous  
 espondent, pour  
 as de même de

la pureté sexuelle. Mais une difficulté se présente tout de suite : avons-nous le droit de parler de celle-ci dans cet ouvrage ? Y a-t-il quelque chose de commun aux conséquences des actes qui lui sont contraires et aux conséquences des meurtres ? En Français c'est elle qui paraît être la pureté par excellence, puisqu'elle est désignée par ce mot quand il est pris sans complément, et nous comprenons fort bien ce qu'il veut dire, alors qu'il nous faut un effort pour attribuer une « impureté » au criminel. C'est le contraire chez les Grecs : nous venons de voir que la souillure du meurtrier n'était pas, pour eux, un vain mot : or nous allons voir qu'elle ressemble à celle du violateur de filles et du prostitué, puisque cette dernière aussi est une tache. Que l'on considère en effet les fortes expressions d'Eschyle dans les *Suppliantes* : Danaos compare à la fois ses filles à des colombes fuyant des éperviers voraces, et la souillure des fils d'Égyptos, s'ils accomplissent leur acte de violence, à celle des éperviers. Il emploie le mot *μαίνειν* et il l'oppose à *ἀγνέειν* et à *ἀγνός γίνεσθαι* (1). L'abominable impureté d'Œdipe a deux causes à la fois et nous ne voyons pas très bien ce qui revient à l'une plutôt qu'à l'autre. Du moins peuvent elles s'unir et produire une seule souillure, qui est dite *κηλὶς* (2) dans *Œdipe Roi*, ou, d'une façon équivalente, *μίασμα* (3). Il est impossible de « la laver par une purification » (4). Il faut la cacher au soleil et à la terre entière (5). Tache, encore, *μίασμα*, ce qui a atteint l'esprit de Phèdre (6) ou, selon Thésée, l'adultère (7). Tache contagieuse même : certains propos souillent les oreilles (8). Le pseudo Démosthène du *Contre Néère* nous apprend que les seules femmes qui soient exclues par les lois du culte public sont celles qui ont été surprises en flagrant délit d'adultère. C'est, dit l'orateur, pour empêcher « que des souillures (*μιάσματα*) ou des sacrilèges ne se produisent dans les cérémonies » (9). D'ailleurs le serment des prêtresses de Dionysos à Athènes contient notamment les mots « *καθαρά... ἀπ' ἀνδρὸς συνοουσίας* » (10). Enfin *χραίνειν* et les mots de sa famille, qui expriment bien l'idée d'une tache, servent pour désigner les conséquences d'une faute charnelle (11). Ainsi nous pouvons parler de souillures, au sens propre du mot, qui sont les conséquences de certaines fautes charnelles. Mais là s'arrêtent les ressemblances de ces impuretés avec celles des meurtriers et il ne faut pas méconnaître leurs différences.

(1) 223-229.

(2) *O. R.*, 833-1384.

(3) 1012.

(4) 1228.

(5) 1426-1428.

(6) Eurip., *Hipp.*, 317.(7) Euripide, *Hipp.*, 946.(8) *Ibid.*, 653-655.

(9) § 86, p. 1374.

(10) [Démosthène], *C. Néère*, § 78, p. 1371.(11) Euripide, *Hécube*, 366; *I. A.*, 1574; *Hippolyte*, 1266.

